

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-
FACULTE DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE LANGUE FRANCAISE



MASTER

Didactique du Plurilinguisme et Politiques Linguistiques Educatives

Les formations en FLE au Centre d'Enseignement
Intensif des Langues
Besoins et moyens

Présenté par :

Bensmaine Khadidja

Membres du jury :

Président Monsieur Braik Saadane

Promoteur Madame Benzaza Motéaa

Examineur Monsieur Ouaras

Année universitaire 2014/2015

Remerciement

Je tiend tout d'abord à remercier l'encadreur du mémoire, mademoiselle BENZAZA.M de m'avoir fait confiance, puis pour m'avoir guidée, encouragée et conseillée.

Mes vifs remerciements vont aussi à la directrice ce centre Mme BOUZID Mekia, à tous les enseignants du Centre Intensif des Langues à l'attachée administrative du centre qui m'a énormément aidé.

Mes remerciements à Mme Merchouk Souad ; technicienne supérieur en informatique qui a consacré du temps et soutenu.

Mes remerciements vont aussi à mes parents qui m'ont encouragé et surtout mon père qui nous a éduqué et soutenu tout au long de nos études, A mon marie qui ma encouragé à continuer mes études.

Dédicace :

A mes parents,

pour toute l'affection et l'éducation qu'ils nous ont apporté.

A mon marie,

pour son encouragement, sa compréhension et surtout son indéfectible appui.

A mes enfants,

Pour leur remarquable soutien et disponibilité qui m'ont permis de poursuivre mon travail.

A ma famille,

Mes sœurs, mes frères, mes nièces et neveux ma belle mère qui m'ont consacré du temps et m'ont encouragé.

A ma petite fille, Fatima Zohra Batoul que j'adore.

A l'Algérie, à son histoire et à son peuple.

Qu'à nouveau la lumière brille.

Table des matières

I.	Introduction.....	01
II.	Approche théorique Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues et apprentissages du FLE.....	03
	1. Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues en Algérie.....	03
	1.1. Objectifs des missions d'expertise.....	04
	2. Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues à Mostaganem.....	05
	2.1. Formation.....	06
	2.2. Adhésion.....	07
	2.2.1. Pour les étrangers.....	08
	2.2.2. Pour les algériens.....	08
	2.3. Les compétences visées.....	08
	2.3.1. Compréhension.....	08
	2.3.2. Communication.....	09
	2.3.3. Rédaction.....	09
	2.4. Niveaux communs de compétences.....	09
	2.5. Programme <i>Alter Ego</i>	11
	3. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).....	13
	3.1. Présentation.....	13
	3.1.1. Auteurs.....	13
	3.1.2. Objectifs et moyens.....	13
	3.1.3. Echelle de compétences langagières.....	15
	3.1.4. Dynamisme dans la progression des niveaux.....	16
	3.2. Approche actionnelle ou pilotage par tâche.....	17
	3.3. Evaluation selon CECRL.....	20
	4. Le concept d'inter culturalité dans le programme <i>Alter Ego</i>	20
III.	Approche pratique.....	
	1. Cadre méthodologique.....	21
	1.1.L'échantillon.....	21
	1.2.Motivation pour le choix des niveaux.....	21
	1.3.L'enquête.....	21
	1.3.1. Répartition des enquêtés.....	22
	1.3.2. Nombre d'étudiants selon les filières.....	23
	1.3.3. Niveau des étudiants apprenants.....	24
	1.3.4. Les facteurs d'influence.....	25
	1.3.5. Modalités de choix d'apprentissage de la langue française.....	26
	1.3.6. Les représentations.....	27
	2. Expression orale et évaluation d'une situation d'apprentissage.....	32
	3. L'action dans l'apprentissage du FLE dans <i>Alter Ego</i>	36
	4. La dimension culturelle dans <i>Alter Ego</i>	41
IV.	Conclusion.....	44
	Bibliographie.....	
	Annexes.....	

Introduction

Le statut de la langue française a fait l'objet de nombreux débats depuis l'indépendance du pays en 1962. Le français en tant que langue du colonisateur possède un statut très ambigu. D'une part, il est rejeté par le pouvoir politique et officiel d'autre part.

L'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues ou variétés linguistique locales qui occupent chacune une place ou un statut spécifique et très particulièrement la langue française.

De plus, l'histoire mouvementée de la langue française en Algérie et ses effets sur l'école et l'université explique en partie l'échec de l'apprentissage de cette langue.

Tantôt langue seconde, tantôt langue étrangère, selon les politiques des gouvernements, la langue française change de statut, malheureusement les conséquences négatives se répercutent sur nos apprenants de l'école primaire jusqu'à l'université.

Considéré comme langue de scolarisation jusqu'à l'avènement de l'école fondamentale en 1980 avec la politique d'arabisation où toutes les disciplines qui se dispensaient en français se sont arabisées.

Malgré toutes les dispositions prises à l'encontre de l'enseignement de la langue française, cette langue n'a pas disparu du système éducatif. Elle a résisté à travers les cycles (primaire, moyen, secondaire) comme langue étrangère.

Elle demeure la langue d'enseignement à l'université dans les disciplines scientifiques comme la physique, la chimie ; médecine (sciences médicales) et les sciences techniques et économiques.

En plus de l'enseignement, malgré les lois portant sur la généralisation de la langue arabe et le statut attribué à la langue française, cette dernière ne semble pas être étrangère jusqu'à aujourd'hui, la façade interne de nos administrations fonctionne encore en français, nos écrivains publient encore en français, la preuve, les journaux quotidiens apparaissent dans les deux langues, le français et l'arabe, les banques (on remplit les chèques en français et bien d'autres exemples sont visibles dans notre société).

Parmi les travaux sur le statut du français en Algérie, on citera Bendieb,A.M dans : « *Histoire, place et statut : le français en Algérie qui se pose la question : la langue française est-elle vraiment étrangère en Algérie* » ? Pour mieux décrire ce statut, nous n'avons que reprendre les mots de Sebaa,R. :

« *Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue : façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imagination collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université.* »¹.

¹ Sebaa,R. (1999) cité par Derradji,Y. « *La langue française en Algérie particularisme lexical ou norme* », dans les cahiers du SLADD, université Mentouri Constantine, SLADD Janvier 2004. P. 22

La citation est significative sur la place qu'occupe la langue française dans notre société. On cite également Taleb Ibrahim, K. (1995) dans son livre « *les Algériens et leurs langues* »² qui avance l'idée que l'école algérienne produit des « semi-lingues », c'est-à-dire des élèves qui ne maîtrisent que partiellement les deux langues, à savoir l'arabe et le français ce qui a mené aux difficultés d'apprentissage de la langue française et des différents domaines de connaissances.

Donc les étudiants à l'université sont en effet confrontés à des situations complexes tel que la lecture de la documentation en langue française en vue de la préparation d'un cours ou un travail de recherche dans cette langue, assister à des séminaires pour prendre des notes, produire des projets de fin d'étude, des rapports de stages et même parfois des occasions de bourses à l'étranger, ils se retrouvent incapable de construire des connaissances dans leur spécialité en langue française. Nous insistons par ailleurs sur le fait que les langues étrangères jouent actuellement un rôle considérable en Algérie. Ceci est du aux bouleversements économiques survenue dans notre pays, ce dernier entretient des relations commerciales avec les pays européen et les Etats Unis, par conséquent, une demande grandissante des langues étrangères et le français obligatoire à maîtriser.

Afin de surmonter ces obstacles et difficultés, aujourd'hui, il existe des établissements privées ou étatiques qui proposent des formations en langues étrangères (le française, l'anglais, l'espagnol et d'autres langues.)

Ainsi, parmi ces institutions, figure le Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) intégré à l'université considéré comme un secteur commun, et qui représente le socle de notre recherche car nous l'avons intégré pendant plus d'une année pour des formations à différents niveaux, il nous a aidé à réformer notre niveau en langue française, offrant ses services à différentes catégories de personnes : étudiants, fonctionnaires et personnel extra universitaire.

Dans le cadre de notre problématique, nous nous interrogeons sur les apports pédagogiques et didactiques qu'assure le Centre d'Enseignement Intensif des Langues dans l'apprentissage du FLE.

Nous formulons l'hypothèse suivante :

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues permet aux étudiants ayant des difficultés, d'améliorer leur apprentissage en français et de combler leurs lacunes en offrant des formations à niveaux pour un perfectionnement des compétences à l'écrit (compréhension de l'écrit et production écrite) comme à l'oral (compréhension de l'oral et production orale) visant des objectifs socio langagiers, communicatifs et savoirs faire, des objectifs linguistiques (lexicaux, grammaticaux, phonétiques) et enfin, des objectifs socio culturels ; permettant l'autonomie dans cet apprentissage de l'étudiant apprenant et surtout en lui assurant un rôle participatif et actif grâce à la méthode actionnelle et les différents moyens pédagogiques et didactiques (manuel de l'apprenant, cahier d'activités, guide pédagogique, CD audio, ordinateurs, datas show,...). LE Centre répond aux besoins des apprenants étudiants.

² Taleb Ibrahim, K. dans son livre « *les Algériens et leurs langues* » 1995. P 61.

Dans le premier chapitre, nous entamons en détail le Centre d'Enseignement Intensif des Langues et l'apprentissage des langues étrangères. Le CEIL en Algérie et à Mostaganem (condition d'adhésion, inscription), équipe pédagogique, équipe administrative, les moyens, spécificité des niveaux de langues). Le Cadre Commun de Référence (CECRL), les objectifs et moyens d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, échelle de compétences langagières, dynamique de progression entre les niveaux. Approche communicative et actionnelle ainsi que l'évaluation. Et enfin le concept d'inter culturalité, sachant que toute langue véhicule une culture.

Le deuxième chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche, une analyse quantitative et qualitative à travers un questionnaire et un entretien semi directif destinés aux étudiants inscrits au CEIL. Nous terminons avec une conclusion générale.

II. Approche théorique

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues et apprentissage des langues étrangères

1. Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues en Algérie

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues a été créé en 1981 au sein de l'université d'Alger. Sa vocation première était d'assurer la généralisation de la langue arabe dans le cadre de la politique d'arabisation, il a ainsi assuré le perfectionnement en langue nationale des enseignants de langue française et des enfants des émigrés qui s'inscrivaient dans des universités Algériennes en vue de leur intégration dans leur société d'origine.

Parallèlement, le centre avait pour tâche de fournir un enseignement en langues vivantes étrangères aux étudiants inscrits en post- graduation à l'étranger ou dont le travail nécessitait la connaissance et l'apprentissage d'une langue étrangère.

En dehors de ces missions principales, le Centre d'Enseignement Intensif des Langues s'est progressivement ouvert à un public de plus en plus large, extra-universitaire (secteur des fonctionnaires et privé) afin d'offrir des formations dans les langues étrangères.

Depuis 2007, dans le cadre de la politique de développement du domaine scientifique et de la recherche, le centre a consacré des efforts particuliers pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants inscrits dans les filières scientifiques.

Afin de trouver des solutions à ces étudiants qui ont subi des échecs en 1ere année universitaire vue l'arabisation de toutes les matières du collège au secondaire.

Le ministère de l'enseignement supérieur a pris cet initiative précisément en Mars 2007, de mettre en place et/ou de renforcer les missions des Centres d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) dans les universités. Pour cela, la coopération française a été sollicitée pour accompagner ces nouvelles conventions

par l'installation de nouveaux programmes parmi eux (Alger ego, connexions, rond point...) qui sont sollicités par le conseil de l'Europe et sera à son tour leur outil et premières ressources dans tous les travaux.

En Octobre 2007, pour discuter la redéfinition des missions et statuts des CEIL. La coordination entre les CEIL Algériens, d'une part et le partenaire français, d'autre part, des conférences régionales des universités ont «été instaurées, ainsi des coordinateurs régionaux et un coordinateur national ont été élus, leur mission étant de coordonner et d'harmoniser les activités des centres.

En Novembre 2007, des missions d'expertise ont été menées en liaison avec les universités des sciences et technologies. Les résultats sont les programmes d'appui pour une restructuration de ces centres au cours des années 2008 et 2009.

1.1. Objectifs des missions d'expertise

Les missions d'expertise qui ont été effectuées en 2008, leurs fonctions premières étaient de recenser les besoins des centres en matière de formation. Mener en partenariat avec les responsables Algériens et leurs équipes pédagogiques respectives une analyse des besoins en français sur objectifs spécifiques :

- Elaborer des plans de formation adaptés.
- Construire différents types d'évaluation.

Le rapport des missions a relevé des carences qui ne permettent pas l'accomplissement des missions des centres convenablement qui sont :

- Le manque de locaux administratifs et pédagogiques spécifique.
- Le manque d'enseignants répondant aux normes universitaires (vacataires et retraités sont recrutés).

En novembre 2008, des plans de formation ont été établis, des stages pour les responsables et les coordinateurs pédagogiques qui se sont effectués en France. L'objectif de ces formations est la didactisation des documents et création de méthodologies pour assurer un meilleur apprentissage au niveau des centres en Algérie.

La réussite des centres dépendra essentiellement des efforts des directeurs, du personnel pédagogique et pourquoi pas des échanges pédagogiques entre les CEIL (visites, réunion pédagogiques) ainsi que la formation continue des enseignants par des stages et des échanges afin de créer de nouvelles perspectives en se recentrant sur l'apprenant et ses besoins.

Depuis des années à ce jour, le centre a consacré et consacre des efforts particuliers pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants inscrits dans les filières scientifiques afin de réduire le taux d'échec de ces derniers inscrit en première année, et de manière générale, permettre à tous les étudiants de développer leurs connaissances en français en vue d'un meilleur apprentissage et assimilation de l'enseignement qui leur étaient dispensés.

Le CEIL assure également des formations intensives dans la langue française à l'intention des étudiants étrangers car les enseignements à l'université sont assurés dans cette langue. Ces étudiants sont de différentes nationalités, Yéménite, Palestinienne, Syrienne, Mauritanienne, Sénégalienne.

2. Le Centre d'Enseignement Intensif à Mostaganem

Le Centre d'Enseignement Intensif des Langues de Mostaganem, a été créé par arrêté interministériel du 8 Rajab 1425 correspondant au 24 Aout 2004 fixant l'organisation administrative du rectorat de la faculté et ses services communs, c'est un service commun de l'université.

Il offre des formations en langues étrangères à la communauté universitaire pour faciliter l'enseignement à l'université des sciences techniques et médicale qui ne dispensent qu'en langue française.

Le CEIL est un véritable outil de formation aux services des étudiants ainsi que les fonctionnaires de la fonction publique ou privée. Il permet à de nombreux apprenants d'acquérir ou d'améliorer leurs connaissances linguistiques pour une meilleure communication et une ouverture sur les différentes cultures et spécialement la culture française. Le CEIL offre une formation dans six langues à savoir :

- L'arabe (pour les étrangers)
- Le français
- L'anglais
- Espagnol
- L'allemand
- Le russe

2.1. Formation

Le CEIL offre aux étudiants, enseignants, fonctionnaires, administrateurs toutes les possibilités pour apprendre ou se perfectionner dans une langue étrangère. Pendant cette durée de formation, les apprenants pourront :

- Acquérir des compétences linguistiques dans un contexte universitaire ou professionnel.
- Réaliser le renforcement en langue des étudiants
- Faire des progrès rapides
- Maîtriser une langue utile à la vie quotidienne et sociale
- Préparer les concours d'entrées aux grandes écoles
- Se préparer aux examens reconnus internationalement (DELF et DALF)³.

Lors de cette formation, des enseignants assureront les objectifs pédagogiques selon les quatre compétences visées par le centre et l'apprenant sera examiné selon ces derniers avec un barème déterminé. Pendant la formation, il s'agit donc :

- Proposer aux apprenants des contenus concrets qui répondent à leurs besoins et attentes.

³ DELF : Diplôme d'Etude en Langue Française.

DALF : Diplôme Approfondi en Langue Française.

- Etre disponible et flexible (enseignant)
- Faire participer l'apprenant à son apprentissage (rôle de l'enseignant)

La certification a l'issu de la session de formation le CEIL délivre des attestations de niveaux à la suite du succès à l'examen final. Chaque apprenants lui sera confié cette attestation⁴.

Cette attestation porte le label de l'université mentionnant que le candidat a réussi dans les quatre compétences examinées selon le barème suivant :

- Compréhension orale : 25 pts
- Compréhension écrite : 25 pts
- Production orale : 25 pts
- Production écrite : 25 pts

La note finale est sur 100, la note d'admission est à partir de 50 sur 100.

La durée de formation est de 03 à 06 mois selon les niveaux :

- Des formations de 50 heures sur 03 mois
- Des formations de 60 heures sur 06 mois

Toutes ces inscriptions et les évaluations sont gérées grâce à un personnel administratif et sous la direction d'un groupe pédagogique qui est les enseignants de différentes langues existantes au centre.

- La gestion administrative gère les inscriptions.
- Le suivi et la progression des cours, la répartition des groupes et l'élaboration des tests de niveau et des sujets d'examens en conformité avec les normes du cadre Européen de référence, géré par le groupe pédagogique qui travaille en collaboration et coordination avec l'ensemble des enseignants.

2.2. Adhésion

Avant la formation, il s'agit d'évaluer le niveau réel des étudiants apprenants par un test écrit qu'on appelle test de positionnement, ce dernier est organisé au début de chaque session par le corps pédagogique afin pouvoir inscrire les étudiants selon leurs besoin dans les niveaux.

Une grille d'autoévaluation est utilisée au centre selon les normes du cadre Européen de référence pour les langues. Ce cadre qui sera étudié et explicité par la suite, se veut l'outil essentiel et la ressource pour faciliter l'enseignement, apprentissage des langues étrangères.

Les inscriptions se font après les réinscriptions selon les places pédagogiques disponibles. Pour toute inscription, les étudiants sont priés de se munir les documents suivants :

2.2.1. Pour les étrangers

⁴ L'annexe 1 comprendra l'attestation de réussite délivrée au niveau du CEIL

Ces étudiants étrangers doivent se munir de leur certificat de scolarité et d'une autorisation d'inscription délivrée par le service des étrangers au sein de l'université. Le service accueil du CEIL est à leur disposition pour toutes informations liées à leur inscription et à leur formation.

2.2.2. Pour les Algériens

Le dossier doit comporter :

- 02 photos
- Une copie d'un certificat de scolarité universitaire ou un certificat de la troisième année secondaire pour les étudiants.
- Une attestation de travail pour les fonctionnaires
- Une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du permis de conduire
- Un monnaie pour frais à payer.
- Un contrat à remplir, fourni par l'administration

L'enseignement/apprentissage au niveau du centre consiste dans les différents niveaux (du A1, A2, B1, B2, C1, C2)⁵ dans la maîtrise des quatre compétences qui seront étudiées et développées au cours de la formation.

2.3. Les compétences visées

2.3.1. Compréhension :

Elle comprend deux aspects écrites et orales composée de:

L'écoute → les apprenants peuvent comprendre des mots très fréquents et des expressions simples exprimées de façon lente et distincte (cela pour le niveau élémentaire (A1,A2), des énoncés et des discours plus lents et un peu compliqué pour les utilisateurs indépendants (B1,B2), émissions radio de télévision par exemple.

La lecture → ces apprenants peuvent lire des annonces et des catalogues écrits dans un style abordable et un vocabulaire simple (A1, A2), des textes, des lettres et articles (B1, B2).

2.3.2. Communication

Les apprenants peuvent s'exprimer d'une manière que l'interlocuteur le comprenne en posant des questions et répondre d'une façon simple (A1, A2), une conversation sans préparation pour (B1, B2), par exemple.

La prise de parole → L'apprenant peut avoir des échanges très brefs (A1, A2), par exemple.

2.3.3. Rédaction *production écrite*

⁵ Grille d'auto-évaluation qui comprend tous les niveaux (dans l'annexe)

Les apprenant peuvent rédiger une carte postale, lettre personnelle (A1, A2), un texte cohérent sur des sujets familiers et des lettres de motivation ainsi que celles administratives qui font parti intégrante du programme du centre (B1, B2).

2.4. Niveau commun de compétence

Au Centre d'Enseignement Intensif des Langues, l'enseignement se fait largement, depuis sa création selon les normes du Cadre Européen de Référence pour les langues. Des auto-évaluations des apprenants, des niveaux communs de compétences seront dressés selon la grille d'auto-évaluation du cadre européen⁶

Tableau 1 : Résumé des niveaux communs de compétence

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Ecouter	Des mots familiers, des expressions courantes	Vocabulaire fréquent. Saisir des annonces et messages simples	Langage standard : émissions TV et radio sur l'actualité.	Conférences et discours assez longs	Comprendre un discours émission de TV et film	Compre langage sans ef

⁶ L'annexe 2 comprendra la grille pour l'auto-évaluation et les niveaux communs de compétences. Tableaux 2.

Lire	Lire des mots et des phrases simples	Teste court information des documents PUB	Texte en langue courante expriment souhait événement	Article et rapport littéraire	Textes littéraires longs, instruction technique	Tout texte c article spécial
Prendre part à une conversation	Communiquer de façon simple sujet familier	Echange d'information bref sujet familier	Partager une conversation sans préparation	Communique r avec aisance avec un locuteur natif	S'exprimer spontanément et couramment	Particip effort discuss
S'exprimer oralement en continu	Expression et phrase simple	Expression pour décrire	Raconter des expérience et événements	Façon claire de s'exprimer, sujet d'actualité	Description détaillée de sujets complexes	Argum claire e
Ecrire	Courte carte postale	Message simple et court	Texte simple et cohérent	Texte détaillé	Texte claire structuré sujet complexe	Texte fluide critique

2.4. Programme *Alter Ego*

Alter Ego est la méthode choisie par l'équipe pédagogique pour un meilleur enseignement/apprentissage aux apprenants au niveau du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL). C'est une méthode de français sur quatre niveaux traitant quatre compétences. Alter Ego s'adresse à des apprenants ayant acquis un certain niveau et voulant devenir des Apprenants autonomes. Il vise l'acquisition des compétences décrites dans leurs niveaux A1 et A2 (initiation) du cadre Européen commun de référence (CECRL).

Il convient donc à des classes de niveau avancé et a été conçu pour répondre aux besoins d'enseignement dans les centres de langue et les institutions universitaires. Le temps d'exploitation, le programme contient 9 dossiers qui couvrent 4 à 5 semaines d'enseignement, à raison de 3 heures de travail par semaine par un total de 120 heures. Il vise l'acquisition de compétences défini par le CECRL, la méthode

repose sur une approche communicative de l'enseignement. Elle place l'apprenant en situation et lui fournit les instruments nécessaires pour échanger de manière autonome, tant dans la classe qu'à l'étranger. Il est constamment impliqué dans son apprentissage grâce à une démarche résolument actionnelle.

Les dossiers du programme s'organisent autour d'une progression fonctionnelle, lexicale et culturelle et les activités font intervenir les quatre compétences (lire, écouter, parler, écrire) dans des situations authentiques. Les contenus grammaticaux sont mis au service de cette progression dans une approche principalement inductive.

L'apprenant découvre d'abord la règle par lui-même puis il se l'approprie à l'aide d'activité et de remplir et cela pour les premiers niveaux. Les 9 dossiers de la méthode s'organisent de la façon suivante :

Des présentations qui annoncent les apprentissages ainsi que les découvertes culturelles.

-Des activités (exercices) d'enseignement/apprentissage qui font constamment appel aux capacités d'observation et de réflexion de l'apprenant.

-Une thématique universelle (la culture de l'autre l'ouverture sur le monde).

-Une thématique contextualité qui développe les savoir-faire et savoir-être des apprenants (la vie au quotidien).

-Des angles de réflexions variés (politiques, philosophiques, économiques) pour élargir la vision des choses et exercer l'esprit critique de l'apprenant, afin de la rendre toujours plus autonome, (dossier s'intitulant point de vue).

-Des outils fonctionnels grammaticaux et lexicaux pour permettre à l'apprenant d'apprendre à apprendre et de soutenir une communication écrite ou orale sur différents thèmes (quotidien, études, cultures...).

-Des jeux culturels (paroles en scènes) et des projets faisant appel aux capacités créatrices de l'apprenant afin de le mettre sur la voie de l'autonomie.

-En fin, une évaluation formative permettant d'apprécier le chemin parcouru.

Pour la thématique, elle est universelle l'apprenant découvre des faits de société dans une culture étrangères, il se situe et se compare par rapport à ces faits et projete ses savoirs dans une perspective socio langagières de questionnement : se demander qui est l'autre afin d'avoir un échange véritable grâce aux confrontations des opinions en binôme et en groupe. Des thématiques contemporaines (la vie au quotidien) une fois que le thème a été examiné dans ces aspects universels, il reste à contextualité dans notre époque qui est le vécu.

Les documents écrits et/ou oraux sont là pour compléter les savoirs de l'apprenant et lui fournir les instruments nécessaires à l'échange et à la production personnelle, ces thèmes sont exclusivement contemporains : sites internet, interview radiophoniques, affiches. Des activités accompagnent, l'apprenant dans la reformulation et le mènent à l'autonomie, des regards critiques (point de vue sur...).

L'enseignant présente à ses apprenants des documents déclencheurs, tous authentiques venant de la presse, la radio concernant la culture française dont un travail d'information sera établi par l'enseignant auprès du groupe pour lui faciliter la comparaison avec sa propre culture pour se préparer à un travail de synthèse de reformulation et participer à des débats critiques autour d'un thème, il s'agit donc d'une culture active donnant la parole à tous.

Enfin, le programme est riche par l'ensemble du savoir et savoir faire communicatifs, linguistiques et culturels grâce à la mise en place de réelles stratégies d'apprentissage où l'apprenant est capable d'accomplir des tâches dans les domaines variés de la vie sociale, universitaire et professionnel.

3. Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues(CECRL)

3.1. Présentation

3.1.1. Auteurs Le Cadre Européen Commun de Référence a été publié en 2001, élaboré par les membres du conseil de l'Europe, il est le résultat d'une recherche menée pendant plus de dix ans par les linguistes pour une évolution en matière de didactique des langues, ils se proposent d'améliorer la méthode communicative en accentuant les efforts de l'enseignement sur la compétence efficace en langue étrangère, ils affirment offrir un cadre de référence mais surtout un outil adaptable à chaque situation.

Nous citons les plus importants auteurs de ce cadre européen, la collaboration de Daniel Cost, Bernard Potlier, Louis Porcher et Christian Puren. Le conseil de l'Europe possède une section (langues vivantes) qui a poussé des orientations didactiques particulières (l'objectif communicationnel et la centration sur l'apprenant) ainsi que de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues.

En 1963, le premier projet majeur a été publié dans le domaine de l'enseignement des langues pour ce qui est du cadre européen, c'est la première fois que des instances nationales d'éducation adaptent officiellement des outils du cadre européen dans le domaine de l'enseignement et de l'évaluation des connaissances en langues.

En plus des autres programmes Européens SOCRATE, ERASMUS MUNDUS, LINGA et COMENIDS⁷.

3.1.2. Objectifs et moyens

⁷ Qui ont pour objectif de renforcer la qualité de l'éducation, SOCRATE comprend, les actions enseignement scolaire, ERASMUS MUNDUS : échange dans l'enseignement supérieur, LINGDA : apprentissage des langues promotion de l'apprentissage des langues : Elaboration d'instruments pour l'apprentissage des langues et des compétences MINERVA : enseignement ouvert à distance et nouvelles technologies de l'information et nouveaux outils. [http : //www.info ;Europe, Fr/seb.dir/seb25.dir/seb25.htm](http://www.info;Europe,Fr/seb.dir/seb25.dir/seb25.htm)

Le cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) définit l'objectif de l'apprentissage/enseignement des langues en général ainsi le CECR définit l'objectif de l'enseignement et de l'apprentissage des langues devrait se fonder sur une estimation des besoins des apprenants et de la société, sur les tâches, les activités et les opérations que les apprenants doivent effectuer afin de satisfaire ces besoins et sur les compétences ou les stratégies qu'ils doivent construire ou développer pour y parvenir⁸

Le Cadre Européen Commun de Référence offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels. Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer, il énumère les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace, la description globale du programme englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue.

Le Cadre Commun de Référence définit les niveaux de compétences qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage. Il donne des outils aux concepteurs de programmes aux enseignants, à leurs formateurs, aux jurys d'examens pour réfléchir à leur pratique afin de situer et de coordonner leurs efforts et de garantir qu'ils répondent aux besoins réels des apprenants dont ils ont la charge.

En fournissant une base commune à des descriptions d'objectifs, de contenus et de méthodes, le cadre de référence améliorera les compétences langagières et facilitera la reconnaissance des qualifications grâce des grilles d'évaluation incluant les objectifs visés et les niveaux étudiés. L'accent est mis sur un objectif bien précis, prioritaire qui est éducatif, il s'agit de promouvoir des méthodes d'enseignement des langues vivantes qui s'étendront aux savoirs faire sociaux.

L'importance aussi est donnée à la diversification et intensification de l'apprentissage des langues afin d'encourager le plurilinguisme d'où développement des liens et des échanges éducatifs et sur l'exploitation de tout le potentiel des nouvelles technologies de l'information et de communication c'est à dire dans des situations différentes, un locuteur peut faire appel avec souplesse aux différentes parties de cette compétence pour entrer efficacement en communication avec un interlocuteur donné. Donc, cette nouvelle conception de l'apprentissage permet d'en apprendre plusieurs et surtout de faciliter cet apprentissage.

Depuis de l'adoption par décret du cadre Européen Commun de Référence pour les langues du 22 Aout 2005, par les écoles. Les instituts et les centres publiques par le conseil de l'Europ en 2001⁹ qui a marqué un tournant dans l'enseignement des langues vivantes, cet apprentissage est centré sur des activités de communication dont l'objectif est l'acquisition de compétences langagières bien définies.

⁸ Cadre Européen Commun de référence, p 103.

⁹ Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Apprendre, Enseigner, évaluer (CECRL) publié par le conseil de l'Europ, 2001. P 15.

Nous citons entre autre que notre présence au 2ème Colloque National d'Ingénierie des Formations où en somme-nous ?¹⁰ Les interventions de participants à ce collègue étaient pertinentes et intéressantes.

Parmi eux, Dr Sebane, M. Directrice du Centre d'Enseignement Intensif des Langues¹¹ à Mascara, El-Mestari, H UDL Sidi Bel-Abbess, *le CECRL : un impératif en ingénierie des formations* Abdeldjebar, A, Y. *les perspectives de l'apprentissage plurilingue dans l'enseignement supérieur*. Les questions tournaient autour du CERCL et ses services dans l'enseignement des langues. Ainsi, les réponses étaient comme suit : que le CERCL demeure un outil qui facilite l'apprentissage des langues étrangères, il élabore des programmes répondant aux attentes et aux besoins des étudiants apprenants et enfin, il définit les niveaux de compétences.

Dans l'approche actionnelle, privilégié par le CECRL, l'apprenant est acteur social, la langue est un phénomène social. Il est descriptif, Puren, Ch.¹² parle d'une nouvelle approche pédagogique, les apprenants participent avec les enseignants dans leur apprentissage, c'est l'argumentaire de PUREN.

Ainsi Coste, D.¹³ qui est aussi parmi les auteurs du CECRL, il a parlé de la langue et de la culture, du rapprochement des cultures en prêchant le plurilinguisme comme richesse ainsi que le rapprochement des cultures en respectant les identités. Les perspectives de l'apprentissage plurilingue dans l'enseignement supérieur.

3.1.3. Echelle de compétence langagière

Le CECRL définit des niveaux de maîtrise d'une langue étrangère, à partir d'une échelle de compétence langagière global. Cette dernière fait apparaître trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs.

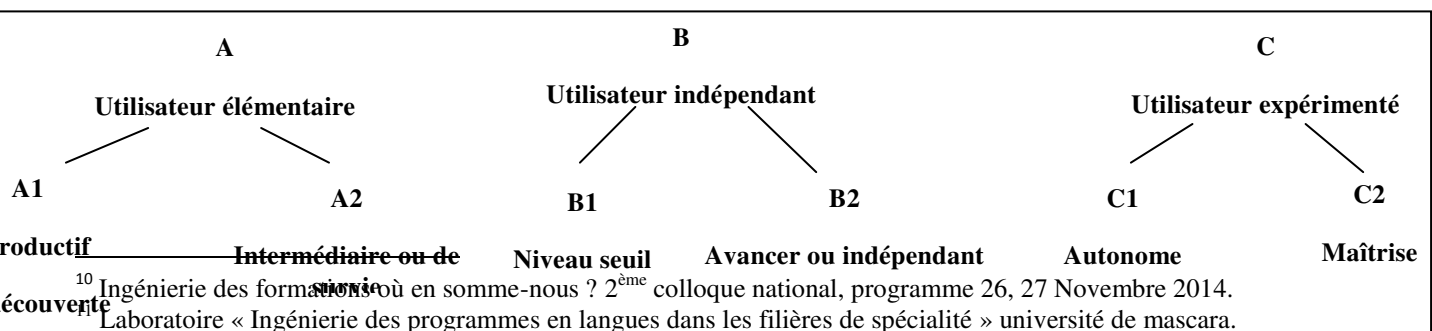
Niveau A → utilisation élémentaire, lui-même subdivisé en niveau introductif (A1) et intermédiaire (A2).

Niveau B → utilisateur indépendant, subdiviser en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2).

Niveau C → utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise).

Ces niveaux communs de référence peuvent être schématisés par une arborescence entre niveaux, de multiplier à leur tour en plusieurs autres niveaux de référence¹⁴.

3.1.4. Dynamisme dans la progression entre les niveaux



¹⁰ Ingénierie des formations où en somme-nous ? 2^{ème} colloque national, programme 26, 27 Novembre 2014. Laboratoire « Ingénierie des programmes en langues dans les filières de spécialité » université de mascara.

¹² Puren, Ch. Membre essentiel du CECRL

¹³ Coste, D. Membre essentiel du CECRL

¹⁴ Cette arborescence est une formalisation que nous avons extraite de : conseil de l'Europ (2001). Cadre Européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Didier p25.

Schéma 1 Extrait d'une étude réalisée par Rosen, E. 2004.

-Elémentaire				+Expert	
Niveau A		Niveau B		Niveau C	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
Utilisateur débutant		Utilisateur indépendant		Utilisateur indépendant	

Schéma 2 Niveaux de compétences

Tous ces niveaux, font l'objet d'un large consensus au niveau européen, ils semblent couvrir un espace d'apprentissage pertinent.

Nous dressons les listes élaborées à partir du tableau suivant :

Niveau A	
A1	A2
Acquisition : expression familières et quotidienne énoncés simples qui visent à satisfaire des besoins concrets	Acquisition : communiquer des informations sur des sujets familiers (achat, environnement proche).
Niveau B	
B1	B2
Niveau seuil	Niveau avancé
Début d'autonomie, exprimer son opinion. Acquisition : produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers	Compréhension courante et capacité à converser. Acquisition : comprendre le contenu du sujet qu'il soit concret ou abstrait dans un texte complexe
Niveau C	
C1	C2
Niveau autonome	Niveau maîtrise
S'exprimer spontanément et couramment, comprendre des textes longs et saisir l'implicite	S'exprimer spontanément Argumenter diverses sources orales ou écrites.

3.2. Approche communicative et actionnelle ou pilotage par tâche

La communication étant le maître-mot de ce nouveau cadre de travail, l'effort étant davantage centré sur la communication plutôt que sur l'exactitude de l'emploi de la langue, c'est à dire les actes langagiers sont plus importants que l'utilisation de la langue elle-même, avec le peu de moyens linguistiques l'apprenant peut réaliser et s'introduire dans des situations réelles et concrètes lors des échanges, c'est l'approche actionnelle, agir et interagir dans des situations problèmes pour les résoudre en classe ou en société.

Il s'agit en effet de mettre les apprenants en situation de communication. ils travaillent la compétence réagir et dialoguer du CECRL dont les capacités langagières sont poser des questions et répondre et aussi parler en continu dont une des capacités est de se présenter, se décrire par exemple.

Cinq compétences sont travaillées par rapport aux 6 niveaux du CECRL et quelques soit la langue :

- Ecouter et comprendre
- Réagir et dialoguer
- Parler en continu
- Lire
- Ecrire

Les niveaux communs de référence présentés donnent un moyen de suivre le progrès des apprenants au fur et à mesure qu'ils construisent leur compétence. Puren.ch, membre essentiel du CECRL, définit la perspective actionnelle comme suit :

« Type d'agir de référence, type d'agir d'apprentissage de référence et relation entre agir d'apprentissage et agir d'usage »¹⁵

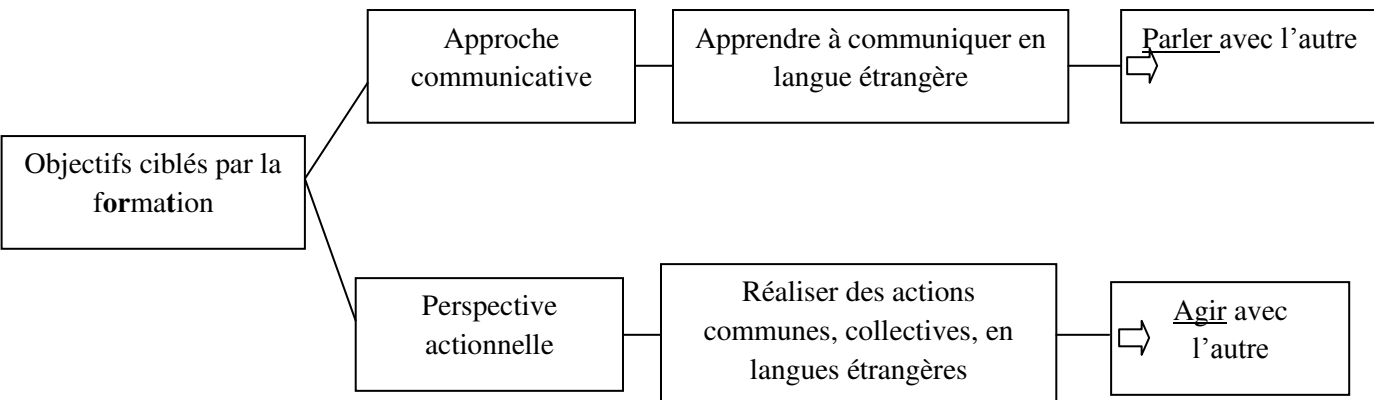
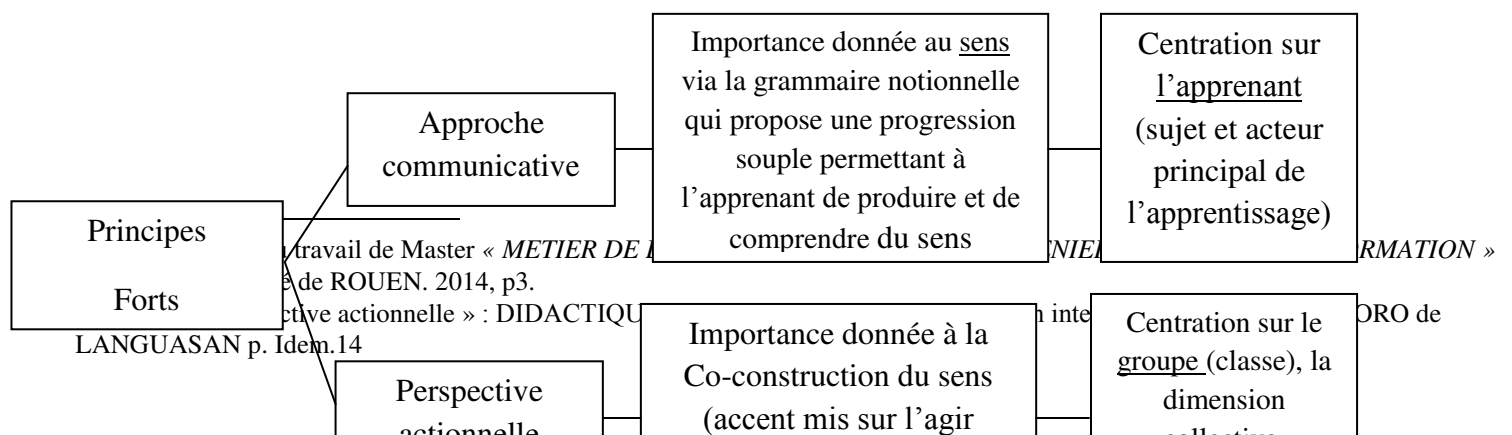


Schéma 3-4 Approche communicative et la Perspective actionnelle¹⁶.



La perspective actionnelle et l'approche communicative considèrent tous les deux les apprenants comme acteurs sociaux. Elle favorise l'interaction préparant l'apprenant à évoluer dans son environnement. Le fait que l'action soit le mot central de cette perspective, ce qui s'explique par apprendre dans et par l'action. Elle est fondée sur la réalisation des tâches qui permettent l'intégration de l'apprenant dans la société où il évolue. Le but recherché par l'apprentissage par les tâches s'inscrit dans une logique d'apprenant et utilisateur actif de la langue, d'où apprendre pour agir et non seulement pour communiquer.

Ensuite, l'apprenant réalise la tâche et enfin l'enseignant revient sur le travail réalisé pour évoquer les difficultés rencontrées et proposer une remédiassions. Cette démarche a pour but de renforcer la motivation de l'apprenant et de répondre à ses besoins réels par l'action. Le CECRL donne une définition précise à la tâche :

« Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'auteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'en s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien suivant cette définition de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte dans une langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe ».(CECRL, p16)

La notion de tâche renvoie nécessairement à une action, répond à un besoin dont la réalisation est concrétisée dans des situations réelles comme les exemples cités dans la citation sur la tâche de CECRL.

Il y a plusieurs type de tâches, citons entre autre les tâches pédagogiques communicatives qui implique l'apprenant dans une action réaliste et faisable, les tâches « proche de la vie réelle » qui concernent les besoins des apprenants dans leurs vies sociales et professionnelles qui évoquent une classification partant « du point de vue de l'apprenant » se fondant sur six éléments :

1. Lister
2. Ordonner et classer
3. comparer

4. Résoudre un problème
5. partager une expérience personnelle
- 6 .Participer à des tâches créatives

Afin de remplir un formulaire, faire une demande¹⁷ les tâches peuvent mobiliser plusieurs sortes de compétences et différentes stratégies pour leurs réalisations comme on l'a cité dans la page précédente.

3.3. Evaluation selon CECRL

Le CECRL propose une échelle commune d'auto-évaluation qui est la « grille pour l'auto-évaluation » où les six niveaux sont cités pour chacune des activités langagières (compréhension de l'oral, compréhension de l'écoute, expression orale ou interaction, expression écrite). Les certifications en langue en fin de formation sont calibrées par rapport aux niveaux du CECRL.

L'important pour l'évaluation ce que l'utilisateur est capable de réaliser avec la langue apprise, les tests d'évaluation en fin de formation sont significatifs et visent les quatre compétences qui seront testés et notés pour accéder à une attestation de réussite.

4. Le concept d'inter culturalité dans *Alter Ego*

Dans l'apprentissage du FLE, l'apprenant croit qu'il suffit d'apprendre des listes de mots pour argumenter sa maîtrise de cette langue, dans ce cas, la langue sera perçue comme un sac de règles de grammaire et l'apprenant pense que l'application déductive des règles de grammaire lui permettra de parler correctement.

Par ailleurs, la dimension culturelle d'une langue, les contraintes d'ordre socioculturelles auxquelles est soumis le fonctionnement langagier sont rarement appréhendées spontanément. Il va donc falloir faire évoluer les représentations (les constructions symboliques du monde réalisées par l'individu) erronées des étudiants sur tous ces points.

Donc toute langue véhicule une culture, lorsqu'on apprend une langue, on apprend sa culture et on s'enrichit de connaissances d'où l'inter culturalité et l'échange entre les cultures, d'où la diversité culturelle doit être prise comme une richesse, rapprocher les cultures et respecter les identités pour que l'apprentissage d'une langue étrangère avec ses représentations serait bénéfique pour notre culture générale.

Nous avons présenté dans le premier Chapitre, le Centre d'Enseignement Intensif des Langues en Algérie en général et à Mostaganem en particulier, les ressources et les outils nécessaire et propre au centre, Cadre

¹⁷ Types de tâches, Willis (1996) cité par Berard, Ev. (2009. P 41) tiré un travail de Master (Idem Rouen).

Européen commun de référence pour les langues. Dans le chapitre suivant, nous allons entamer le cadre méthodologique de la recherche.

III. Cadre méthodologique

Dans ce cadre, nous adoptons l'analyse quantitative et qualitative, il s'agit de recueillir des données à travers des entretiens et un questionnaire, d'extraire le sens des résultats obtenus. L'analyse qualitative

« est une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène (...) une activité de l'esprit humain tentant de faire du sens face à un monde qu'il souhaite comprendre et interpréter, voire transformer. » (Paillé et Mucchielli, 2008, p. 6)

1.1.L'échantillon

Nous avons choisi des apprenants, deux groupes inscrits dans le niveau A2 et dans le niveau B1 du Centre d'enseignement Intensif des Langues selon les besoins de notre enquête.

1.2. Motivation pour le choix des niveaux

Nous avons opté pour le choix de deux niveaux distincts mais complémentaires : A2 et B1. Le niveau A se situe entre un niveau débutant, de découverte (A1) et celui intermédiaire (A2) où l'apprenant pourra s'exprimer oralement ou par écrit dans un langage simple et familier, le B entre le niveau seuil (B1) et celui d'indépendant ou avancé (B2), où l'apprenant devient autonome dans son apprentissage. C'est dans cette perspective de progression entre les niveaux A et B qui nous a intéressé.

1.3.L'enquête

En premier lieu, nous avons eu l'accord de la responsable du CEIL, Madame la Directrice et les enseignantes qui nous ont accueillis dans leur classe.

En deuxième lieu, nous avons informé les étudiants sur la nature de notre travail et nos objectifs visés. Nous leur avons préparé un questionnaire suivi d'un entretien semi directif.

En effet, le questionnaire comprendra deux parties, les questions d'ordre général qui concerne l'identification des enquêtés, selon leurs statuts. Les résultats de notre enquête seront analysés selon des graphes et des commentaires.

Nous avons réalisé des graphes afin de donner des chiffres selon les niveaux et de préserver la fiabilité des étudiants avec les objectifs visés.

Ensuite nous terminons notre enquête par un entretien semi-directifs avec les étudiants des deux niveaux, les questions sont plus spécifiques que les premières qui d'ordre général, dont l'apprentissage au (CEIL) et ses apports.

Voila les tableaux et les graphes représentatifs du questionnaire établit avec les apprenants du CEIL.

Statut professionnel	Le nombre	Le total
étudiants	20(A2) +11(B1)	34 apprenants
fonctionnaires	2(A2) +1(B1)	

1.3.1. Tableau 2 Répartition des enquêtes selon leurs statuts professionnels

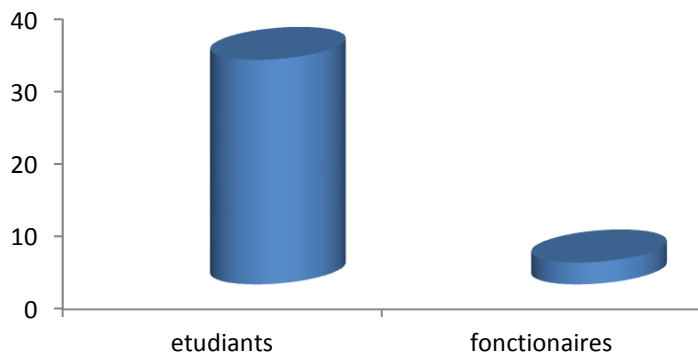


Figure 1 Répartition des enquêtés selon leur statut professionnel

A partir de ce graphe, nous présentons notre échantillon avec lequel nous allons effectuer notre recherche, il est composé de (34) apprenant dans (31) étudiants de différentes filières et 4fonctionnaires.

	A	B	Ang	Ag	FR	S	SM	ST	Dc	Total
Le nombre	4	5	3	3	4	2	4	5	1	31

1.3.2. Tableau 3 Nombre d'étudiants selon leurs filières

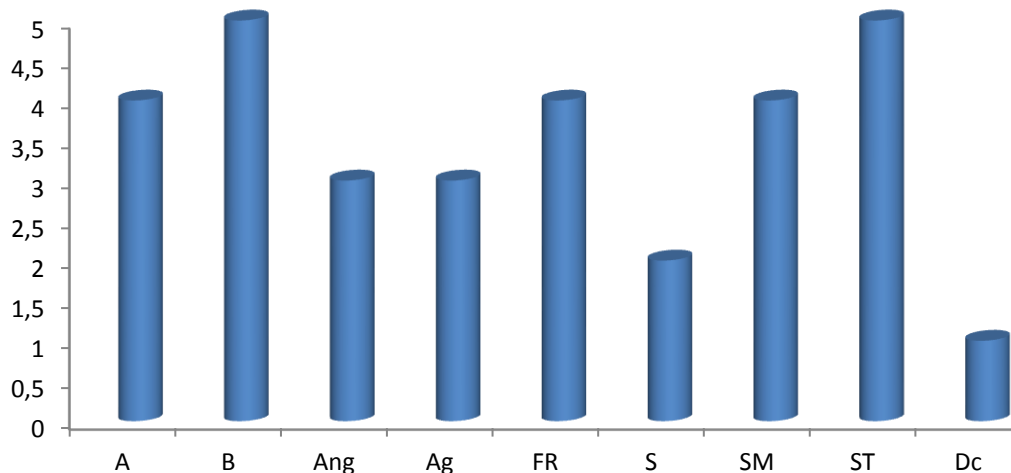


Figure 2 Le nombre des étudiants selon leurs filières

Dans ce graphe, nous avons reparti nos apprenants étudiants selon leurs filières.

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| A architecture | B biologie |
| ANG anglais | Ag agronomie |
| Fr français | S sport |
| SM science de la matière | St science et technique |
| Dc droit (criminologie) | |

Il est à signaler dans ce graphe, que les étudiants qui sont inscrit dans les filières scientifiques sont beaucoup plus nombreux (28) que ceux inscrits dans les filières littéraires (langue) cela signifie que la langue française occupe une place importante dans les champs scientifiques et techniques.

	Les niveaux	Le nombre des apprenants
Tous les apprenants	Bon	4
	Moyen	24
	faible	3

1.3.3. Tableau 4 Le niveau des apprenants

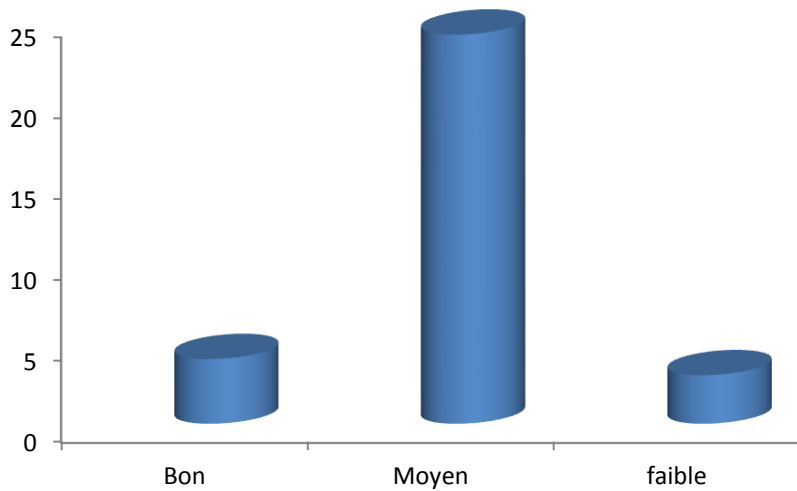


Figure 3 Le niveau des apprenants

Nos apprenants sont auto-évalués en choisissant l'une des trois catégories proposées (bon, moyen, faible). L'analyse de ce graphe révèle que le niveau général des apprenants est moyen. Cette auto évaluation prouve la motivation des apprenants et de prise de conscience d'un intérêt d'apprentissage en langue française.

1.3.4. Les facteurs qui ont influencé le niveau des apprenants

	<i>Les facteurs influents</i>	<i>Le nombre des apprenants</i>
<i>Tous les apprenants</i>	La famille	6
	Le cursus scolaire	24
	L'entourage	4

Tableau 5 distribution des apprenants selon les facteurs qui ont influencé leur niveau A1/B1

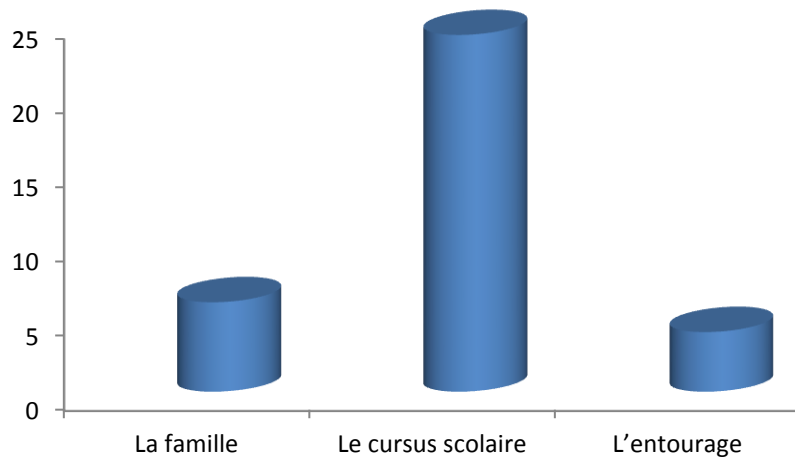


Figure 4 Influence sociale

Nous remarquons à travers ces résultats que le rôle de l'école dans l'apprentissage de FLE est imminent. L'école offre aux apprenants la possibilité d'apprendre, ce qui va leur permettre l'accès à toute forme d'apprentissage dans une société où l'information et la formation permanente sont devenues une nécessité. Le rôle de l'école est de faire de l'élève un vrai apprenant, qui sait lire et écrire, qui sait s'exprimer pour satisfaire un besoin, pour s'informer, progresser et s'adapter, enfin pour agir et réagir.

La famille devrait, en principe, jouer un rôle incontestable dans le développement des compétences de base chez l'enfant, en lui offrant un espace culturel qui favorise la concrétisation et la mise en application de ce qui a été appris à l'école.

1.3.5. Modalités de choix d'apprentissage de langue française

	Les modalités	Le nombre d'apprenants
Tous les apprenants	Besoin scientifique	15
	Besoin pour le travail	6
	Une langue utile dans le quotidien (communiquer)	10
	Amour pour cette langue	3

Tableau 6 : classement des modalités du choix de l'apprentissage du français celons les deux niveaux.

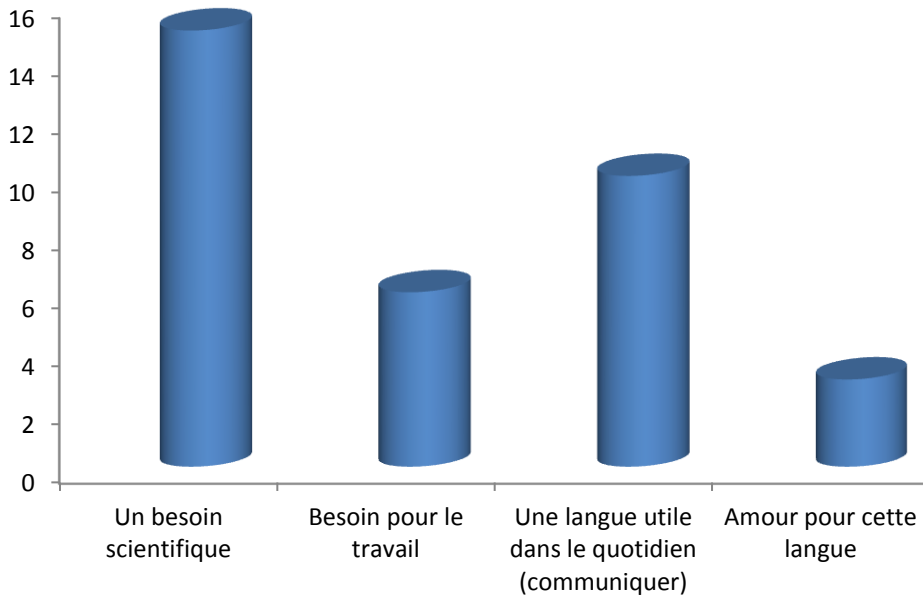


Figure 5 Utilité de la langue française

Dans tout enseignement, de spécialité ou autre, la langue coordonne les savoirs. Les apprenants qui suivent des disciplines scientifiques ou techniques ont des besoins langagiers spécifiques qui relèvent de pratiques langagières propres à la communication scientifique ou technique. Le français apparaît selon les résultats de la figure ci-dessus comme un dispositif de communication et une ouverture vers d'autres connaissances. Elle est aussi une langue de communication dans la vie courante.

	L'image des apprenants	Le nombre d'apprenants
Tous les apprenants (A2et B1)	Un avantage pour l'avenir	06
	Une ouverture sur le monde extérieur	07
	Une obligation (étude ou travail)	12
	Un besoin quotidien	04
	Faire des études à l'étranger	05

1.3.6. Tableau 7 L'image des apprenants sur l'apprentissage de la langue française

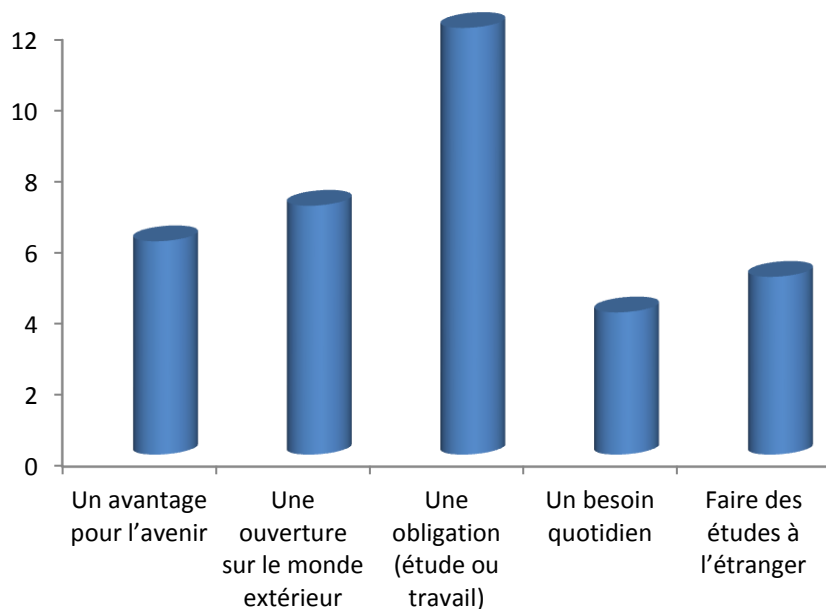


Figure 6 Représentations

La langue française ici a un statut d'une langue d'enseignement, une langue vecteur de transmission des savoirs. C'est encore pour les étudiants un dispositif de travail facilitant l'ouverture au marché du travail. Une ouverture vers l'universel, le partage des valeurs universelles.

Conclusion intermédiaire

Concernant les questions d'ordre général, les réponses à notre questionnaire ont révélé les raisons qui ont poussées les étudiants à venir au Centre d'Enseignement Intensif des Langues, la prise de conscience de l'utilité scientifique et professionnelle de l'apprentissage de la langue française. Une langue utile dans le quotidien.

Après avoir terminé avec les questions générales, nous allons entamer l'entretien semi-directif avec les étudiants des deux niveaux.

Les apprenants du niveau A2, ont répondu à nos questions de la manière suivante :

Item1 que représente la langue française pour vous ?

R Une langue étrangère.

Item 2 Sentez-vous une amélioration dans votre apprentissage en langue française ?

R Oui

Item 3 Souhaiteriez-vous améliorer votre niveau à l'oral ou à l'écrit ou les deux ?

R A l'oral

Item 3 La méthode utilisée au centre est dite actionnelle, vous êtes considéré comme participant dans l'apprentissage ?

R Oui, on participe entre nous aussi.

Item 4 Aimeriez-vous continuer la formation pour progresser dans les niveaux ?

R Oui

Pour cette question, la majorité des apprenants souhaiteraient terminer la formation avec l'acquisition de tous les niveaux.

Item 5 Pour vous, l'enseignement de la langue française au centre consiste à :

R Vous amenez à améliorer votre niveau

R5 : l'enseignante nous aide beaucoup et nous laisse nous exprimer en toute liberté.

Item 6 Pour vous, la culture est :

- Une priorité
- Un besoin**
- Un supplément
- Un complément

Item 7 Quelle est la place accordée à la culture dans le programme au Centre d'Enseignement Intensif des Langues, en tant que :

- Document d'information
- Réflexion sur la culture
- Information et culture**

Item 8 Pour vous, le contenu culturel du programme au niveau du centre d'enseignement des langues consiste à :

- Vous faire connaître la culture de l'autre**
- Vous amenez à comparez la culture étrangère et votre propre culture**
- Vous permettre de réaliser un parcours personnel dans la culture étrangère

Item 9 Est-ce que l'enseignement de la langue française au centre est fructueux, c'est-à-dire vous apprenez beaucoup plus à chaque séance ?

- Oui**
- Non
- Autre

Observation

La majorité des apprenants du niveau A2, B1 ont répondu que c'est une langue étrangère. C'est la raison de leur inscription au centre. La majorité des étudiants ont répondu que le centre les aide à améliorer leur niveau et leurs compétences à l'oral et à l'écrit.

Pour eux, la séance de l'oral est très importante car les ils déclarent qu'ils interagissent entre eux. Le centre leur apprend parallèlement à la langue une culture considérée comme une richesse au cotés de leur propre culture.

L'apprentissage dans le centre améliorer le niveau des apprenants à différents niveau linguistiques (grammaire, conjugaison, orthographe) et langagier grâce à l'intervention de l'enseignant au fur et à mesure de l'apprentissage.

La réponse à une question pertinente a attiré mon attention et a répondu à mon hypothèse.

On prenant 3 à 4 étudiants toujours du niveau A2, ont répondu comme suit à la question 11 à propos de la progression au CEIL.

R1 : « *Mon point de vu sur ce centre je le trouve bien je suis très chanceux d'avoir intégré le centre merci de vos effort.* »

R2 : « *Je remarque que je pu m'exprimer en français. La méthode utilisée au centre est efficace.* »

R3 : « *Durant ma formation, mon niveau de langue s'est amélioré.* »

R4 : « *Je ma suis libéré !* »

R 5: « *J'ai parlé en classe, j'aime ça* »

D'après les réponses, des apprenants, malgré les lacunes et les insuffisances en langue française, les fautes de conjugaison et de grammaire, les apprenants parlent d'amélioration dan leur niveau et apprécient la méthode utilisé au centre.

Lors de mon assistance au cours, nous avons remarqué les interactions en classe entre les apprenants, qui sont à l'aise, communiquent, s'expriment grâce à l'enseignante qui les motive et les thèmes proposés les intéressent.

En ce qui concerne le niveau B1, nous avons remarqué que les apprenants commettent moins de fautes à l'oral, s'expriment mieux. Si on revient au programme du B1, il ya des débats, des mises en scène en classe (nous avons assisté à des mises en scènes avec l'enseignante qui nous a accompagné et beaucoup aidé l'ors de l'établissement du questionnaire).

Nous signalons que notre stage de fin de cursus s'est déroulé au Ceil et nous avons eu la chance d'assister en même temps, de valider ou pas ce qu'on a avancé dans notre mémoire.

Parmi les questions posées pendant l'entretien, nous avons retenus les plus pertinentes et surtout les réponses des apprenants, voila des exemples tirés du questionnaire de l'entretien bien sur.

Item 1 La méthode utilisée au centre est dite actionnelle, vous êtes considéré comme participant dans l'apprentissage ?

R Oui

En rajoutant, on aime parler et développer notre expression orale.

E2 :Q1 : L'oral nous importe trop et la méthode nous plait.

E3 :Q1 : Je m'exprime et je dis ce je veux.

E4 :Q1 : J'aime cette méthode

Les réponses se ressemblent, ce qui fait que la méthode adoptée au centre est en adéquation avec l'enseignant/apprentissage du FLE.

Passons à la question concernant la continuité de la formation, tous les apprenants espèrent terminer et accéder aux différents niveaux. Certains étudiants du niveau A2, se sont retrouvés au B1 et témoignent qu'ils ont évolué.

E1 :Q1 : aimeriez-vous continuer la formation pour progresser dans les niveaux ?

R Oui

Tous les apprenants ont répondu par oui qui est très significatif. Cela veut dire qu'ils ont aimé l'apprentissage et veulent continuer pour assouvir leurs besoins linguistiques.

Pour en terminer avec cet entretien, la question de la langue est toujours suivie de culture, la langue véhicule la culture, le contenu du programme comme on l'avait cité dans la partie concernant les thèmes, est lié étroitement avec des indices culturels.

Pour la culture, la question posée aux apprenants du niveau B, toujours les mêmes questions que celle du niveau A2 mais les étudiants du B1 semblent s'intéresser à la notion de culture au même degré que la langue.

Q1 : Pour vous, le contenu culturel du programme au niveau du Centre d'Enseignement Intensif des Langues consiste à :

E1- La culture française est une connaissance pour nous.

E2- Des informations qu'on ne connaît pas

E3- Ouverture sur la culture française

E4- Si je termine mes études en France, ça m'aidera à m'intégrer.

Les réponses se rapprochent et la culture se définit comme une ouverture et une connaissance de l'Autre.

Conclusion intermédiaire

Les apprenants s'intéressent de plus près à la culture de la langue qu'ils apprennent, c'est des connaissances et des informations qui développeront leurs cultures personnelles.

Q : Le parcours des apprenants au centre est-il fructueux ?

E1 : *« oui, ça nous aide dans nos études puisque les cours ne dispersent qu'en français à l'université concernant ma tranche. »*

E2 : On a beaucoup appris.

E3 : On est à l'aise dans notre apprentissage.

E4 : Le centre nous a aidés à 'améliorer

E5 : On s'exprime mieux.

E6 : ça m'aide dans mon travail à l'administration, les papiers son en langue française.

Conclusion intermédiaire

Les réponses des apprenants nous font conclure que le centre est fructueux et les enseignants font beaucoup d'efforts et sont à la hauteur de leur mission, ils essayent d'aider et de répondre aux besoins de leurs apprenants.

Nous avons remarqué que les apprenants et surtout le public « étudiants » qui sont les plus nombreux, se sont des personnes conscientes qui ont besoin d'apprendre cette langue étrangère.

Nous avons pris les exemples sur l'expression orale car les étudiants sont plus à l'aise dans cette situation :

2. Expression Orale et évaluation d'une situation d'apprentissage

Pour cette séquence pédagogique, trois supports sont proposés aux apprenants : deux articles de presse et un extrait de roman.

Déroulement du cours

Une présentation des supports : quelles compétences de compréhension ? Les deux articles traitent d'un fait divers (tirés d'un journal)

Présentation du premier article

Le premier raconte la mésaventure d'une enfant qui se perd dans les bois au cours d'une excursion scolaire et qui, après une nuit d'errance, est retrouvé saint et sauf par la police. La fille est retrouvée par la police. Sur le plan grammatical, on travaille sur le temps du passé est retrouvé et la voix active et passive.

→ On demandera aux apprenants de transformer la phrase

→ D'identifier le temps utilisé et les transformations

→ Demander aux apprenants de donner d'autres exemples afin de découvrir les différentes transformations.

Sur le plan lexical, on parlera du lexique en liaison avec la peur la perte, le sentiment de peur et le sauvetage. Il permet de développer des compétences de compréhension de l'écrit. En ce qui concerne la compréhension nous proposerons d'entraîner les élèves à :

1. Travailler sur la chronologie : l'ordre du texte qui n'est pas toujours chronologique ou logique. Dans un fait divers, les journalistes commencent souvent par le dénouement qui se situe normalement à la fin, les apprenants vont découvrir cela et vont s'entraîner à en construire la logique des textes.
2. Construire le sens à partir de la date de l'article, le titre de l'article. La connaissance du mot ne suffit pas à assurer la compréhension du texte : Le contexte des mots construit leurs sens la compétence de mise en relation du mot avec contexte permet de construire le sens.
3. Déduction du « sens des mots » à partir du contexte qui sert d'appui pour que les élèves en déduisent le sens.

En plus de la « peur », l'apprenant découvre les mots crainte, frayeur qui existe dans le texte.

Prestation du deuxième article

Il traite du même sujet sauf que l'endroit et la date change aussi que les personnes avec une même fin. Cet article mobilise les mêmes faits de langue que le premier et sert à développer chez les apprenants les mêmes compétences de compréhension de l'écrit.

- Les apprenants identifieront les personnes de chaque article par ordre d'importance.
- Ils travailleront comme pour le premier article sur la chronologie du texte, le sens des mots dans leurs contextes.

Présentation du troisième article

Le troisième article est un récit autobiographique, un adulte raconte une mésaventure de son enfance. Nous proposons aux apprenants des exercices sur la chronologie en donnant le texte dans le désordre pour qu'ils reconstruisent l'enchaînement du texte.

Résultat ces supports présentent une unité thématique, une unité de sens ainsi que des objectifs communs en termes de compétences de compréhension de l'écrit.

Quelles activités d'expression proposer ?

- Comment préparer les apprenants à la reformulation dans une situation de communication ?
- Comment préparer ces apprenants à cette tâche afin de réemployer les connaissances acquises et mémorisés ?

Nous proposons aux apprenants dans une expression écrite, de produire à partir du récit autobiographique pour en faire un récit journalistique. Trois articles vont l'aider dans sa tâche. Ainsi on

développera les connaissances (changement de personnes). Aussi les compétences. L'apprenant doit adapter la forme de son récit à la situation proposée (récit autobiographique)

Quelle situation de communication et quelle tâche de fin de séquence ?

Nous proposons aux apprenants de monter un journal télévisé qui ferait l'objet d'un travail de groupe ? La réalisation de ce travail de groupe constituerait la tâche de fin de séquence.

La prise de parole, les interventions, ce qui fait les apprenants sont en interaction et le professeur les guidé, il est médiateur.

Puisque nous avons travaillé les 2 niveaux A2 et B1, nous allons voir quels sont les objectifs qu'on veut atteindre au niveau B1, niveau CEIL (utilisateur indépendant).

Profil de sortie du niveau B1 :

Vous comprendrez les points essentiels d'une conversation courante, d'une émission de radio ou de télévision. Vous serez capable de vous exprimer sur des sujets personnels ou professionnels.

Vous pourrez par exemple raconter un film que vous avez déjà vu et donner votre opinion sur ce film. Lors d'un voyage, vous pourrez résoudre la plupart des problèmes.

Vous comprendrez l'essentiel des textes écrits en langues courantes : courriels, articles...

Vous pouvez écrire des textes simples et cohérents sur des sujets familiers.

Objectif des communications

- Raconter et décrire, parler de soi, évoquer le passé.
- Exposer un problème, donner un conseil.
- Expression de la cause, expression de la conséquence, expression du but.
- Savoir comparer et opposer
- Projeter et faire des hypothèses
- Expliquer, conseiller, justifier.
- Exprimer une opinion, des sentiments.
- Débattre et argumenter.

Compréhension orale

- Comprendre des annonces, des instructions, un message sur un répondeur.
- Comprendre les thèmes d'un bulletin d'informations, une interview.
- Identifier les attitudes, les sentiments.

Compréhension écrite

Comprendre des textes dans une langue courante sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêts : une annonce, une offre d'emploi, des instructions claires, les points significatif d'un article de presse, reportage.

Production orale

- Parler de soi (sa formation, son présent, ses projets).
- Raconter en détail une expérience, un film, un livre.
- Exprimer ses sentiments, un point de vue, porter un jugement.
- Rappporter une conversation.
- Faire des exposés sur son pays, un aspect de la France (puisque en plus de la langue on étudie la culture), un événement historique.
- Présenter une biographie
- Défendre brièvement un point de vue.

Production écrite

- Raconter une expérience personnelle.
 - Relater des événements.
 - Exprimer son opinion.
-
- Ecrire des lettres pour exprimer son point de vue sur un thème courant.

Savoirs linguistiques

Grammaire

Les pronoms relatifs composés, pronoms démonstratifs, possessifs, les pronoms (en) et (y), le discours rapporté et la concordance des temps. La forme passive et active.

La démarche

Le cours se passe dans ambiance remarquable, nous avons assisté avec une enseignante du centre dans plusieurs séances.

Il y a eu des jeux de rôles, des échanges, des mises en scène dont l'apprenant choisissait les thèmes qui l'importe et l'intéresse. L'enseignante rappelait au fur et à mesure contenu grammatical, elle corrigeait les fautes et enrichissait le lexique du thème traité en motivant et questionnant ses apprenants.

Nous avons assisté à des mises en scène qui mettaient les apprenants en pleine aisance et liberté pour pouvoir mieux s'exprimer, en même temps l'enseignante intervenait sans les bloquer. des réflexions sur les aspects de la culture française, les habits, la tenue exigée dans les entreprises.

Les apprenants faisaient le rapport entre notre culture arabo-musulmane et la culture française.

Evaluation

- Travaux d'expression écrite
- Participation en classe

3- L'action dans l'apprentissage du FLE dans *Alter Ego*

Cette notion est définie selon CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) :

« Une langue est un instrument qui intervient dans la réalisation de la plupart des tâches sociales : il s'agit à chaque fois de mener à bien un projet, d'atteindre un objectif, de résoudre un problème, etc. Les tâches exigent en général la mise en œuvre de la compétence langagière. En milieu scolaire, c'est cette compétence qu'il s'agit de développer. La

réalisation de la tâche implique la mise en œuvre de compétences générales, linguistiques, sociolinguistique et pragmatique. »

Selon la tâche à réaliser, les apprenants vont développer des compétences dans les différentes activités langagières :

- Compréhension de l'oral,
- Compréhension de l'écrit,
- Expression écrite,
- Expression orale en continu,
- Expression orale en interaction.

Pour réaliser la tâche demandée, ils doivent développer un certain nombre de compétences :

-Des compétences linguistiques (lexicales et grammaticales). Pour que l'élève puisse réaliser la tâche, il lui faut les outils nécessaires pour s'exprimer.

A2	Lexicales	Grammaticales
	Noms et adjectifs de la caractérisation psychologique de la personne.	Les structures pour donner une définition, le discours indirect, structure de la comparaison.
	Lieux et habitants, expressions pour réagir positivement à un évènement.	Les marqueurs temporels, structures pour exprimer le conseil et la nécessité, les adverbes indéfinis, pronoms relatifs et indéfinis, le gérondif.
	Termes pour parler des études, du salaire, formule de lettre formelle, motivation, formules impersonnelles pour exprimer la nécessité.	La nominalisation, les pronoms personnels, les temps du passé, expressions du souhait, le conditionnel pour faire une suggestion, le but, connecteurs pour exprimer la cause et la conséquence.

Termes liés à la recherche d'emploi et à l'entreprise, termes pour parler d'une ville, d'un pays, des renseignements touristiques, à la presse, à la TV, radio, au cinéma et à la musique.	Pronoms indirects, exprimer des rapports temporels, le discours rapporté au passé, l'irréel du passé, le passé récent et le futur proche, le regret.
Formule pour exprimer un souhait, un objectif, verbes pour indiquer les centres d'intérêts,.	Expressions des rapports temporels, place des doubles pronoms, expression de l'opinion, de doute, de volonté, du sentiment, de la probabilité, possibilité (synthèse), contraste.
Termes liés au récit de voyage, expressions pour donner son avis : l'accord/ le désaccord.	Le participe présent avec valeur descriptive, le conditionnel passé, la concession.
Articulateurs chronologiques, profession, l'expression du ressenti, les réactions, termes liés à l'environnement et l'écologie, au livre et à la lecture.	Le subjonctif dans l'expression du jugement, les formes impersonnelles, les pronoms interrogatifs et possessifs.

B1	Lexicales	Grammaticales
	Le lexique de l'achat et de la consommation, l'utilisation de l'internet.	Les degrés de comparaison, les relatifs composés, le discours rapporté et la concordance des temps,
	Les expressions pour parler des moyens et des lieux d'apprentissage, le lexique administratif de l'université.	Les différents moyens pour exprimer la concession et l'opposition,
	Le lexique de la presse écrite et de l'information, le lexique du fait divers.	La nominalisation, les différents moyens pour évoquer un évènement non confirmé.
	Les expressions pour demander des précisions, le lexique de l'engagement et de la protestation, la solidarité et l'entraide, les expressions pour encourager.	Les différents moyens pour exprimer le but, les expressions du temps pour exprimer la durée.
	Les mots pour décrire un tableau, donner des impressions sur un spectacle, les expressions pour proposer un programme à des amis dans une lettre, les expressions pour participer à des débats.	Les différents modes questionnement, et la question avec l'inversion, les adverbes, les différents moyens pour exprimer l'hypothèse.
	Le lexique de l'espace urbain de l'environnement naturel, les expressions pour parler de l'écologie.	Les expressions de la certitude et du doute, les outils de substitution.
	Le lexique du roman policier, les mots pour articuler une argumentation, le lexique de la justice, du voyage et des itinéraires touristiques, la description de différentes destinations touristiques.	La négation, les pronoms indéfinis.

-Des compétences culturelles. Nous ne sauront demander à un élève de débattre, par exemple, sur le port de l'uniforme sans lui présenter auparavant les choix établis dans d'autres pays de l'Union Européenne ou du monde.

A2 Carnet de voyage	B1 Contenus socio-culturels
Découvrir/échanger sur les grands noms de la culture française ou francophone à partir des documents (littérature, cinéma, bandes dessinées, peinture).	Les types de consommateurs et les habitudes de consommations.
Découvrir deux visions du monde du travail : vision ludique et vision sociologique.	Le parcours et les modes d'apprentissage. L'université.
Découvrir et interpréter des données sur les vacances des français, comparer avec son pays.	Les lecteurs de la presse, le traitement de l'information.
Découvrir le classement de la presse quotidienne et magazines lus en France.	Les actions de solidarités
Parler de soi à travers des situations fictives : le jeu du portrait chinois.	La découverte d'artistes français et leurs œuvres.
Découvrir des expressions idiomatiques française et étrangères à partir du jeu sur le double sens (sens littéraire/ sens figuré)	L'action citoyenne La littérature policière
Découvrir les livres fondateurs des français, prendre connaissance du système éducatif en français, comparer avec le système de son pays, découvrir des événements festifs urbains à dominante culturelle : la fête de la musique, le printemps des poètes.	Voyages en francophonie (Québec, Sénégal, Madagascar, Belgique, Cambridge, ..)

-Des compétences pragmatiques. Pour mener la tâche demandée, les apprenants ne doivent pas seulement connaître des outils linguistiques mais les mobiliser à bon escient. Pour présenter la chronologie de leur journée par exemple, ils devront maîtriser l'expression de l'heure, le lexique des activités quotidiennes, mais ils devront aussi être capables d'organiser la présentation dans l'ordre chronologique (cités dans les tableaux ci-dessus). La compétence pragmatique de cohérence et de cohésion (cf le Cadre page 97) devra être maîtrisée.

Projets à réaliser B1

Réaliser la page d'un site internet d'astuces pour consommer mieux et payer moins cher

Ecrire une lettre universelle à la jeunesse

Rédiger un flash d'infos du jour et composer la une d'un journal

Rédiger le programme d'une journée d'action dans un but de solidarité

Réaliser un supplément magazine sur un artiste

Réaliser un jeu de société pour sensibiliser les enfants à la sauvegarde de l'environnement

Ecrire une scène de scénario de film policier

Rédiger un dépliant touristique pour faire découvrir un pays francophone

-Des compétences sociolinguistiques. Les apprenants doivent adapter leurs connaissances à la situation sociale dans laquelle ils se trouvent. Les amener à s'exprimer avec un camarade de classe ou les amener à s'exprimer avec un adulte, selon la tâche demandée, impliquera un registre de langue différent et donc des choix de structures (tutoiement/vouvoiement) ou de lexique (registre familier ou soutenu) pertinents.

L'approche actionnelle implique des positionnements nouveaux pour l'enseignant, pour que l'apprenant puisse développer des compétences pour chaque activité langagière, il faut qu'ils soient confrontés à des situations et à des tâches qui permettent cette diversité.

L'enseignant ne fournit plus seulement des connaissances mais amène ses apprenants à développer et maîtriser des compétences autres que linguistiques. Avant de réaliser la tâche qui leur est fixée, ils doivent franchir des étapes multiples qui leur permettent de préparer peu à peu sa réalisation. Des temps d'entraînements sont donc nécessaires. L'évaluation ne se résume pas sur la maîtrise de connaissances mais aussi sur la capacité à les mettre en œuvre.

L'implication des apprenants se définit comme suit :

Les apprenants ne sont pas seulement 'savants' mais ils doivent se montrer compétents. La maîtrise seule des connaissances ne suffit plus, leur bonne utilisation selon la situation devient inévitable. Ils doivent agir concrètement. La mobilisation des connaissances doit aboutir à un résultat réel : l'apprenant a-t-il réussi ou non à mener à bien la tâche qui lui a été demandée.

Les apprenants dont la maîtrise de la langue reste très fragile, peuvent montrer des capacités à mobiliser certaines compétences.

La tâche ainsi définie, l'enseignant doit construire son cours de manière à donner à ses apprenants tous les moyens de connaissances mais aussi de compétences pour assurer une mise en œuvre qui ne soit pas vide de contenus. L'enseignant doit aussi préparer des activités qui entraînent peu à peu les apprenants à réaliser la tâche de fin de séquence.

Enfin, l'approche par les tâches impliquant une préparation et une mise en œuvre rigoureuse, constitue un avantage qui donne envie aux étudiants de s'exprimer parce qu'ils y ont un intérêt de le faire et comprennent pourquoi ils le font et surtout parce qu'ils ont les moyens de le faire. L'usage de la langue est relativisé parce que c'est un outil qui permet d'atteindre les objectifs fixés. L'étudiant n'est plus considéré seulement comme un apprenant mais comme « un acteur social » à part entière et par là toutes les dimensions de l'échange sont prises en considération : les contenus, la langue, mais aussi le schéma intonatif, le corps, la relation à l'Autre... autant d'aptitudes et d'attitudes que la communication interactive permet de travailler et de développer pour que chacun soit en mesure de s'exprimer dans de « réelles » situations de communication.

4. La dimension culturelle dans *Alter Ego*

Objectif socio-langagiers et linguistique du programme des de (A2) et (B1)

	Objectifs socio-langagiers			
	Objectifs Communicatifs et savoir-faire	Objectifs linguistiques		
		Grammaticaux	Lexicaux	Prosodiques
Dossier 5 "B1" La solidarité les actions et moyens d'agir	- Promouvoir la solidarité. - Exprimer ses buts.	- Le participe présent et le gérondif. - Les différents moyens pour exprimer le but.	- La solidarité et l'entraide. - Les expressions pour encourager.	- Jeu de rôle : faire adhérer à une cause.
EXP : L'illustration et le texte nous révèle les objectifs socio- culturels et thématiques.				
Dossier 6 "B1" "La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié" Edouard Herricot	- Proposer un programme culturel dans une lettre amicale.	- Les relations avec le subjonctif - Les adverbes en.ent.	- Les expressions pour proposer un programme à des amis dans une lettre.	- Jouer le rôle d'un amateur d'art.
EXP : La lettre de Cécile et Martin adressée à Latifa et Helmut, à partir du programme culturel proposé à des amis dans une lettre. On va joindre la page par la suite.				
Dossier 7 "A2" (Educ) action Lecture et culture Lire en fête	- Raconter les étapes d'un évènement. - Parler de ses lectures. - Parler d'un prêt d'un objet.	- Expression des rapports temporels (des que, depuis, ..). - Place des doubles pronoms.	- Terme lié au livre et à la lecture. - Verbes pour le prêt/l'emprunt d'un objet.	- Les doubles pronoms et leur emploi.
EXP : L'illustration qui est une caricature sur le livre, culture de la lecture chez les français.				
Dossier 8 "A2" Evènements festifs en ville	- Découvrir quelques évènements festifs urbains à dominante culturelle : la fête de la musique, la nuit blanche, le printemps des poètes. - Imaginer un projet pour une manifestation festive dans sa ville - Comprendre des poèmes et crée son propre poème.			
EXP : L'illustration sur les évènements festifs en ville. Une culture française qui encourage la participation la solidarité et l'échange culturel.				

Ce tableau contient les objectifs socio-langagiers (objectifs communicatifs et savoir-faire) et objectifs linguistiques (grammaire, lexique, prosodie) selon des contenus socioculturels et des thèmes relevant de la vie quotidienne, de la presse télévision, radio (il y a des enregistrements audio adressés aux apprenants pour développer l'écoute dans la séance de l'expression orale). Des poèmes, extrait de romans, extrait de pièces théâtrales qui sont des occasions pour l'apprenant de rencontrer l'Autre à travers cette culture .il aura la chance de donner son point de vue, de discuter des sujets de sa vie quotidienne en toute aisance.

L'aspect communicatif qui interpelle les objectifs linguistiques acquis durant la formation aboutie a un savoir faire grâce aux quatre compétences développés au cours de la formation et aux efforts des enseignant .L'apprenant du niveau « A2 » arrive a écrire des lettres a des amis , celui du niveau B1 sera capable de commenter des films , des documentaires et à réaliser des mises en scènes théâtrales en choisissant en toute liberté leurs thèmes, d'où l'autonomie de l'apprenant passant du savoir-faire au savoir-être qui est sa réalisation dans la vie active.

Thématique : Solidarité, actions et moyens d'agir, dossier 5, niveau B1

Lettre adressé à une amie Algérienne. Inter culturalité et échange entre deux cultures. Dossier 6, niveau B1

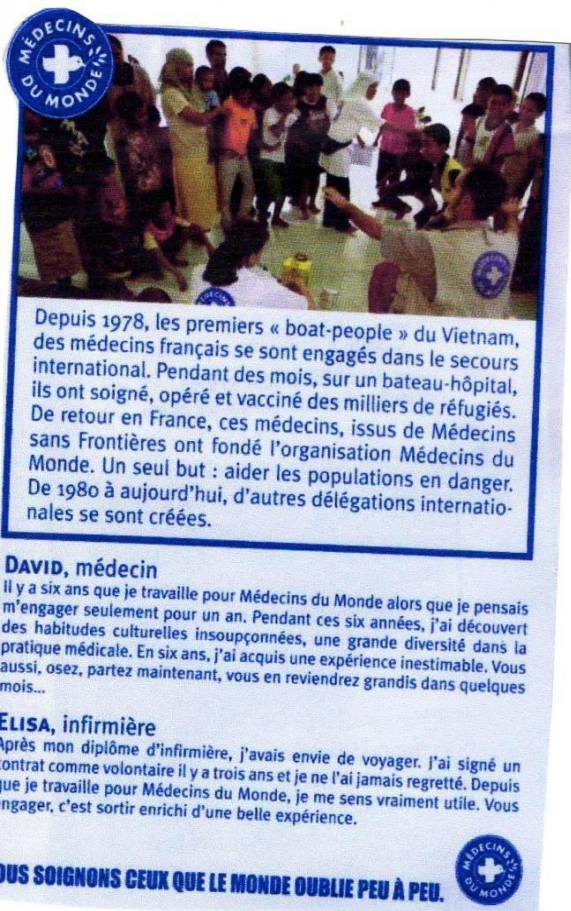


Image 1

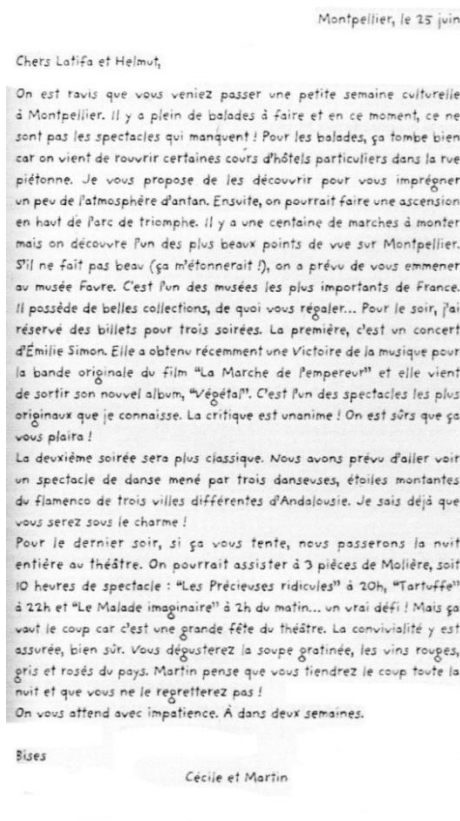


Image 2

Caricature sur le livre, culture de la lecture chez les Français. Dossier 7, niveau A2

Événements festifs en ville. Culture des Français, dossier 8, A2



Image 3

La première image révèle le thème de la solidarité, des actions et moyens d'agir et bien agir pour aider les populations en danger. C'est une motivation pour nos apprenants et une connaissance sur les valeurs des Français.

La deuxième image, est une lettre d'invitation pour des amis afin de découvrir deux cultures différentes d'où l'enrichissement de la culture des un et des autres.

Le troisième engendre la culture de la lecture, lecture et culture sont indissociables. L'objectif de l'apprentissage au CEIL est de motiver nos apprenants à lire pour une culture générale.

La quatrième image est un événement festif en ville concernant le public français qui célèbre ces occasions chaque année. L'objectif est toujours culturel et une connaissance sur la culture les manifestations festives dans les villes de France.

En conclusion, toute langue véhicule une culture et l'apprentissage d'une autre culture est un apport fructueux pour notre propre culture.

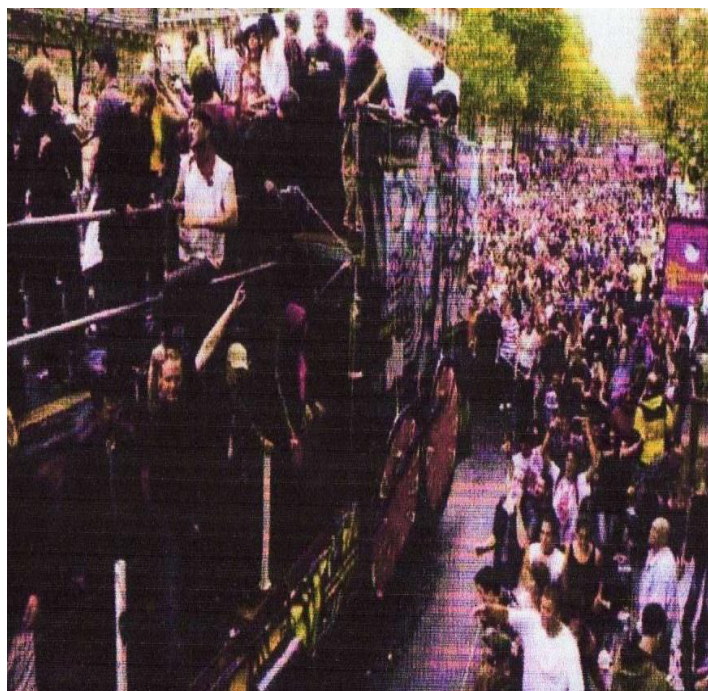


Image 4

Conclusion générale

Nous venons de réaliser tout au long de notre travail constitué de trois chapitres, l'importance de l'apprentissage des langues étrangères et particulièrement la langue française à l'université. La langue française est la langue de la science et de la technologie. En ce sens, selon nos enquêtes, les étudiants algériens s'y intéressent d'avantage.

Les étudiants ont trouvé le besoin de s'inscrire au Centre d'Enseignement Intensif des Langues pour trouver une réponse à leurs besoins et leurs attentes se réalisent, en conséquence, ce dernier rend service aux étudiants et constitue un apport pédagogique dans leur apprentissage. Donc, ces apports sont fructueux, avantageux, enrichissants, productifs grâce à ce que peut proposer le CEIL, à ses programmes et objectifs. La méthode utilisée au centre dite actionnelle, est privilégiée car les apprenants deviennent participants dans leurs apprentissages, interagissant et en autonomie ce qui les motive à apprendre et prendre conscience que la langue française est devenue leurs outils d'apprentissage puisque tout leur parcours à l'université ne dispense qu'en langue française. Ces étudiants qui sont nos enquêtés se sont vus progresser dans leurs compétences linguistiques et langagières et aussi culturelles durant leur formation au centre dans les niveaux A2 et B1 qu'on avait choisis. Nous témoignons aussi que la formation est riche car nous étions étudiants nous-mêmes en B2 et en fin arrivés au C1, en plus de notre inscription au master à la faculté des langues étrangères. Ce qui attire notre attention et réflexion en fin de notre mémoire, ce modeste travail que nous venons de présenter nous fait réfléchir sur la nécessité d'une réforme de l'école algérienne, un vrai bilinguisme au niveau de nos écoles pourrait améliorer les compétences linguistiques et langagières dans les deux langues apprises à l'école, l'arabe et la langue française et pourquoi pas d'autres langues étrangères afin que le cursus universitaire serait mieux préparé.

Référence bibliographiques

Les mémoires

Le français en Algérie, état des lieux, perspectives, didactiques, soutenue par Melle Belmihoub,S. Direction de recherche. Chaâla,H.

Le français sur objectifs spécifiques dans un cadre de formation professionnelle de haut niveau, proposition d'un curriculum pour le module de français de l'école supérieure de banque d'Alger. Présenté par Mme Ferhani,F,F. sous la direction de Mme Benamar,A. Maitre de recherche.

Les Sitographies

- Coste, Moore.D 8 ZARATE. (1997)

Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg conseil de l'Europe.

[www.coe.int/t/dg4/linguistique/source/.../compétence plurilingue](http://www.coe.int/t/dg4/linguistique/source/.../compétence%20plurilingue). Fr.do.

- Alter Ego3

Guide de pédagogie. MICHEL Guilloux EDITH TURBIDE en collaboration avec DOLLEZ,C. et PONDS,S. HACHETTE. Français langue étrangère.

[WWW hachette.fle.fr](http://WWW.hachette.fle.fr)

Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer.

Unité des politiques linguistiques, Strasbourg

[WWW. Coe. int/lang.CECR](http://WWW.Coe.int/lang.CECR).

Autres

Sebaa,R. (1999 cité par Derradji,Y. in, La langue française en Algérie particularisme lexical ou norme, dans les cahiers SLADD, université mentouri Constantine, SLADD (Janvier 2004) p22.

Sebane,M. FOS/Fou, quel Français pour les étudiants Algériens des filières scientifiques ?

Directrice du Centre d'Enseignement Intensif des Langues (CEIL) université de Mascara Algérie chercheure associée au CRASC d'Oran.

Sebane,M. (2008). L'effet de deux modalités de prise d'information (audition d'un CMVS lecture d'un photocopié) sur la réécriture d'un texte de spécialité en langue L2.Un enjeu pour la didactique de l'apprentissage en L2 et l'évaluation des compétences en production synergies (2).

Conseil de l'Europe, (2001), Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : apprendre, enseigner, évaluer : Paris, Didier.

Ibrahimi,K. (1995). Les Algériens et leurs(s) langue(s). *Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne* (p.420) Alger, Dar el Hikma.

Melliti,A. L'alphabétisation du migrant adulte et ses incidences sur ses pratiques de l'écrit. Directeur de mémoire Sophie Briquet. Duhaze Maitre de conférences Hdr en sciences de l'éducation. Juin 2014. Université de ROUEN (P23 et 24).

Cuq (J.P), sous la direction de (2003) dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris, clé international. P110, tiré du fascicule « *Guide pour les étudiants en 2^{ème} graduation domaine des lettres et langues étrangères* » Braik,S. Faculté des Lettres et Arts. Edition sep 2014 (p12).

Gestion d'inscription au Centre d'Enseignement Intensif des Langues de Mostaganem. Réalisée par Melle Bechairi,N. Encadré par : Mme Bouzid,M. Université de la Formation Continue UFC. Promotion Juillet (2012).